

REVUE DE LA MODE

GAZETTE DE LA FAMILLE

Le numéro seul, 25 cent.
Le numéro avec la feuille de patrons, 50 cent.

Le numéro avec gravure coloriée, 50 cent.
Le n^o, avec gravure coloriée et feuille de patrons, 75 c.

52 NUMÉROS ILLUSTRÉS, 24 FEUILLES DE PATRONS PAR AN
PARIS
Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE
Un an, 14 fr. — Six mois, 7 fr. — Trois mois, 3 fr. 50.

ABONNEMENTS ET VENTE
AUX BUREAUX
DU MONDE ILLUSTRÉ ET DU MONITEUR UNIVERSEL
13, quai Voltaire, Paris
SUCCURSALE, 9, RUE DROUOT

52 NUMÉROS, 52 GRAVURES COLORIÉES ET 24 FEUILLES DE PATRONS
PARIS
Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 6 fr. 75.
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE
Un an, 25 fr. — Six mois, 13 fr. 50. — Trois mois, 7 fr.



1. TOILETTE DE CÉRÉMONIE.

2. TOILETTE DE VISITE.

3. TOILETTE DE PROMENADE.

MODÈLES DE M^{me} CAVALLY. — DESSIN DE GUSTAVE JANET.

SOMMAIRE

GRAVURES : Toilette de cérémonie. — Toilette de visite. — Toilette de promenade. — Carré ou voile de fauteuil (2 dessins). — Collier Mignon. — Fraise et manche Henri III. — Ceinture en velours. — Ceinture en marquis. — Veste position. — Veste busard. — Pélerine paysanne. — Pélerine Lantelle, en dentelle de Chantilly. — Toilette d'intérieur. — Couronne en vignone. — Toilette de visite. — Bébé.

SUPPLÉMENT : Plans de modes colorées.

EXPLICATION DES GRAVURES

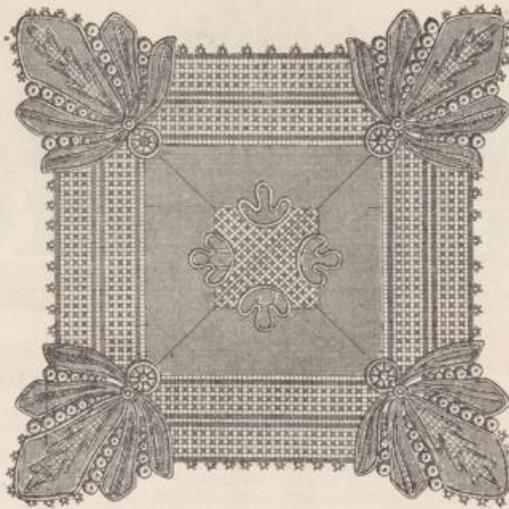
1. Toilette de cérémonie. — Robe en faille bleue, rattachée sur le côté par une série de nœuds de velours. Le volant de la jupe, devant, est bordé de velours en piéce et agrémenté de nœuds de velours aux longues pattes biaisées. La tunique forme tablier devant et traîne derrière; elle est relevée en poul par une écharpe de faille rose thé, qui enserre la taille en même temps. Cette écharpe, ainsi que la tunique par devant, est agrémentée d'une frange de chenille rosée. Un nœud formant aiguillette se pose sur l'épaule gauche et donne au costume un cachet Louis XIII très-aristocratique. Dans les cheveux, poul de plumes rose thé entremêlées de hennilles d'avoine de jais.

2. Toilette de visite. — Jupou de velours marron doré, monté en plus plats. Tunique et pélerine fendue, en vignone écarlée, agrémentée de bandes de velours marron encadrant de riches guipures de soie écarlée. Chapeau de feutre marron à diadème, bride de velours assorti à ceux de la toilette et orné d'une longue plume naturelle.

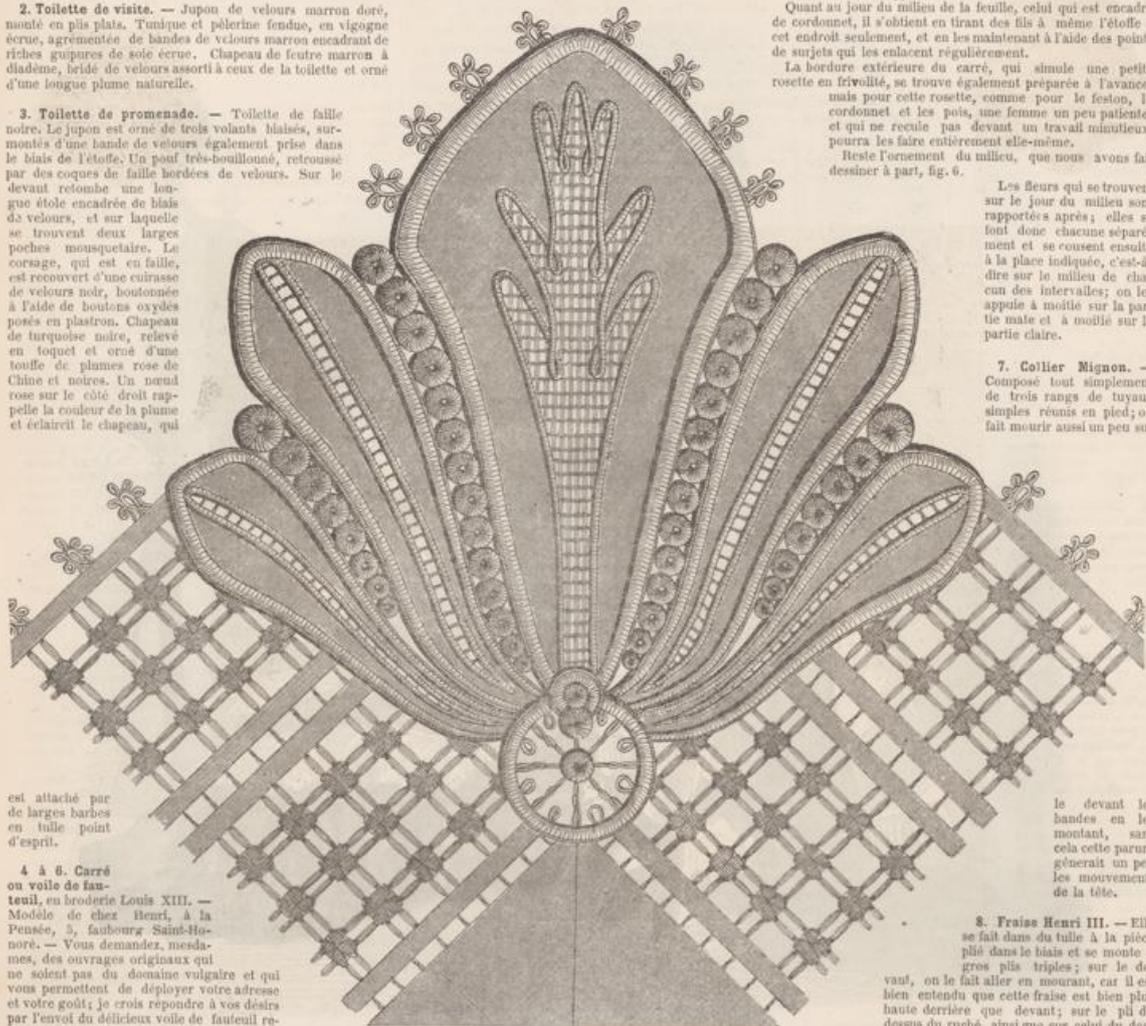
3. Toilette de promenade. — Toilette de faille noire. Le jupon est orné de trois volants biaisés, surmontés d'une bande de velours également prise dans le biais de l'étoffe. Un poul très-bouillonné, retourné par des coques de faille bordées de velours. Sur le devant retombe une longue étole encadrée de biais de velours, et sur laquelle se trouvent deux larges poches mousquetaire. Le corsage, qui est en faille, est recouvert d'une cuirasse de velours noir, boutonnée à l'aide de boutons oxydés posés en plastron. Chapeau de turquoise noire, relevé en toquet et orné d'une touffe de plumes rose de Chine et noires. Un nœud rose sur le côté droit rappelle la couleur de la plume et éclaircit le chapeau, qui

est attaché par de larges barbes en tulle point d'esprit.

4 à 6. Carré ou voile de fauteuil, en broderie Louis XIII. — Modèle de chez Henri, à la Pensée, 3, faubourg Saint-Honoré. — Vous demandez, messames, des ouvrages originaux qui ne soient pas du domaine vulgaire et qui vous permettent de déployer votre adresse et votre goût; je crois répondre à vos desirs par l'envoi du délicieux voile de fauteuil représenté par nos dessins 4 à 6, et que je vais vous décrire.



4. CARRÉ OU VOILE DE FAUTEUIL.



5. TRAVAIL D'UN DES COINS DU CARRÉ.

On a créé pour ce travail un tissu en fil aux gros réseaux, qui représente un canevas trésserré sur lequel, à la rigueur, on pourrait exécuter des points de tapisserie, si on avait de la soie assez fine; ce tissu se vend au mètre; on en trouve sur lesquels on a tiré à l'avance les fils, à l'aide desquels on établit la rivière à jour qui forme cadre; mais on peut soi-même, avec un peu de patience, tirer ces fils en long et en large, le tissu s'y prête fort bien.

Soit que l'on se procure le tissu uni ou préparé, on le dispose en carré suivant le modèle d'ensemble représenté par notre dessin 4. Les jours se consolident à l'aide de points de cordonnet, linées de l'un à l'autre, et leur assignant la place qu'ils doivent occuper.

On enlève la place des encoignures, qui se trouve illustrée d'une large feuille mate aux festons bien rembourrés; notre dessin 5 reproduit un de ces coins en grandeur naturelle. Voilà un travail bien long! allez-vous vous écrier. Rassurez-vous, mesdames, l'industrie parisienne est venue à votre secours; ce feston si bien fait et si long à réussir, ces cordonnets si bien fournis, ces filets si réguliers, tout cela est préparé à l'avance; vous n'avez qu'à vous les procurer au mètre et à les coudre autour de votre feuille, suivant la place indiquée par notre dessin, absolument comme vous le feriez pour une soutache qui ferait bordure. Vous rotulez l'étoffe dans ses bords extérieurs et dans les intervalles à jours de la feuille, et vous coudrez à plat en dessus de votre feston. Dans les intervalles, on applique les petits caillots étages que l'on relie les uns aux autres, tout en les rattachant aux deux bords sur lesquels ils s'appuient.

Quant au jour du milieu de la feuille, celui qui est encadré de cordonnet, il s'obtient en tirant des fils à même l'étoffe à cet endroit seulement, et en les maintenant à l'aide des points de surjets qui les enlacent régulièrement.

La bordure extérieure du carré, qui simule une petite rosette en frivolette, se trouve également préparée à l'avance; mais pour cette rosette, comme pour le feston, le cordonnet et les pois, une femme un peu patiente, et qui ne recule pas devant un travail minutieux, pourra les faire entièrement elle-même. Hésite l'ornement du milieu, que nous avons fait dessiner à part, fig. 6.

Les fleurs qui se trouvent sur le jour du milieu sont rapportées après; elles se font donc chacune séparément et se cousent ensuite à la place indiquée, c'est-à-dire sur le milieu de chacun des intervalles; on les appelle à moitié sur la partie mate et à moitié sur la partie claire.

7. Collier Mignon. — Composé tout simplement de trois rangs de tuyaux similaires réunis en pied; on fait mourir aussi un peu sur

le devant les bandes en les montant, sans cela cette parure gênerait un peu les mouvements de la tête.

8. Fraise Henri III. — Elle se fait dans du tulle à la pièce plié dans le biais et se monte à gros plis triples; sur le devant, on le fait aller en mourant, car il est bien entendu que cette fraise est bien plus haute derrière que devant; sur le pli du dessus du ruche, ainsi que sur celui du dessous, on pose à cheval une grande coque de satin bleu n° 4, de même hauteur que

la ruche, se dans le quel toute coussure; en ruban sert d'agrafure.

9. Manche — Cette sortie à la taille centimètre la ruche triple de parure.

10. EN

tres en sont généralement plâtres par milliers des chaînes qu'on pose cas. Nous deux modes. Ceinture moite noir. L'inté ble de sa grafe, les ce qui o ment la viell argen

11. Ce roquin. — en maroq de sole v suture, le chaînes sont en verni. — M^{me} Cava

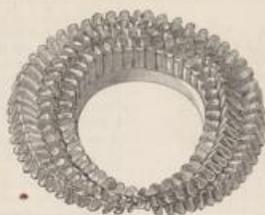
12. Ves Robe de l'Inde. Ve dentelle de dessin ar liné pour tous des applique Un chou posé sur

13. Ve sard. — petite so taffetas de Chine, de Veste à la taille de est fondu sur les cô qui est f cela en s

14. Pé ne. — ou de s faille ver

la roche, et qui est prise dans le biais sur lequel toute la roche est cousue; un joli nœud en ruban de satin n° 7 sert d'agrafe à cette parure.

9. Manche Henri III. — Cette manche est assortie à la fraise n° 8; le tulle doit avoir 15 centimètres de hauteur; la roche est montée triple comme pour la parure, et une comète



7. COLLIER MIGNON.



8. FRAISE HENRI III.



9. MANCHE HENRI III.



10. CEINTURE EN VELOURS.



11. CEINTURE EN MAROQUIN.



15. Pélerine Lamballe. — Toilette de dîner ou de soirée. Robe en taffetas bleu de l'Inde, décolletée carré et à manches courtes.

de ruban de satin se trouve aussi sur le pli dominant en dessus et en dessous.

10. Ceinture en velours. — L'usage des ceintures s'est généralisé; nous portons les ceintures rondes de style renaissance; les unes sont en cuir, les au-

Pélerine Lamballe en dentelle de Chantilly, avec grandes basques fendues formant double jupe droite et s'arrivant qu'au bas du jupon de dessous. — Modèles de MM. Millette et Bourelly, 2, rue Meyerbeer.

16. Toilette d'intérieur. — Jupon de faille gris

trez en velours; toutes sont généralement complètes par de jolies amonnières assorties et par des chaînes à porte-mousqueton pour nos enroulements. Nous en donnons deux modèles.

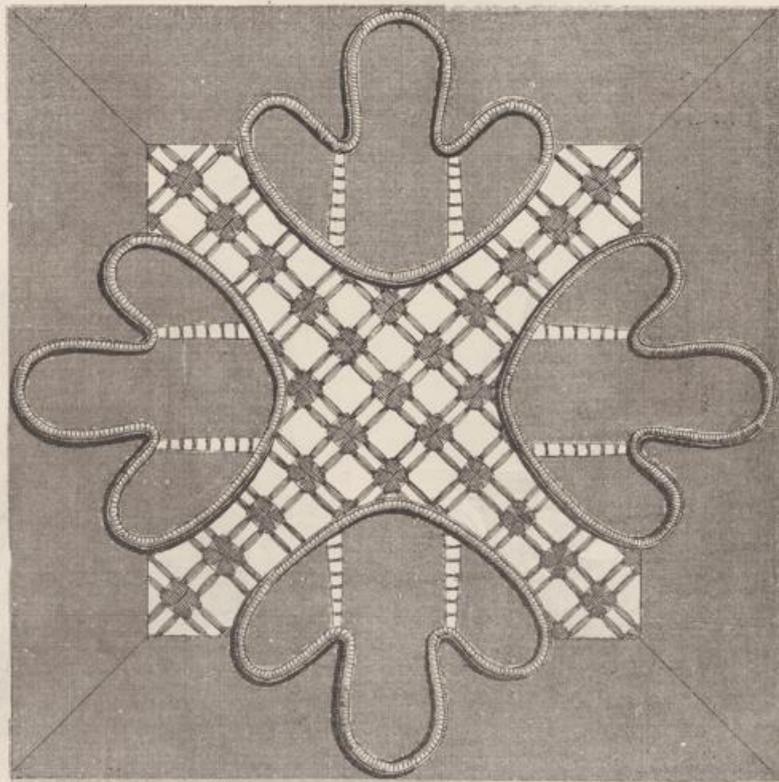
Ceinture en velours. Ce modèle est en velours noir. L'intérieur est doublé de satin blanc; l'agrafe, les pattes, et tout ce qui orne extérieurement la ceinture est en vieux argent églomisé.

11. Ceinture en maroquin. — Ce modèle est en maroquin noir, doublé de soie violette; la garniture, les agrafes, les chaînes et les attaches sont en argent bruni et verni. — Modèles de M^{me} Cavalry.

12. Veste postillon. — Robe de faille bleu de l'Inde. Veste postillon en dentelle de Chantilly, au dessin artistiquement combiné pour suivre les contours des basques et faire applique sur le pli crevé. Un chou de dentelle est posé sur la tête du pli.

13. Veste à la hussard. — Corsage pour petite soirée; robe de taffetas d'Italie rose de Chine, décolletée carré. Veste à la hussard en dentelle de Chantilly; elle est fendue dans le dos et sur les côtés, et le dessin qui est fait exprès pour cela en suit les contours.

14. Pélerine paysanne. — Toilette de dîner ou de soirée. Robe de faille vert de mer, péle-



6. TRAVAIL DU NILEU DU CARRÉ DE VOILE DE FAUTEUIL N° 4.

neutre de deux tons; le volant est monté à plus plats, l'un d'un ton et l'autre de l'autre. Robe de faille noire; une doublure en soie bleue de Chine forme transparent à l'intérieur des ruches, des revers et des basques. Un volant déliqué, de même étoffe, encadre toute la tunique et forme transparent à une guipure noire qui retombe dessus. Les poches et les revers de manches, style mousquetaire, sont de même nuance que la doublure des ruches.

17. Costume en vigogne bleu marine, retombant sur une jupe usée de velours anglais noir; le corsage ha-quine et le volant à tête de la jupe sont illustrés d'une riche broderie en relief, représentant des roses églantines aux feuillages naturels. Les grosses roses, qui forment cadre à cette guirlande, se font en chenille ou en soie bleue très foncée; l'effilé doit être bleu et chenille.

18. Toilette de visite. — Jupon de velours bleu paon, orné d'un volant de faille à tête, de même nuance. Tunique et dolman Gingenline en drap vert russe, brodé au passé en chenille, et plume de paon. Un effilé aux nuances disparées des reflets de la plume de paon encadre chaque dentelle. Chapeau Rabagas en velours bleu paon, avec transparent de turquoise rosée. — Modèles de M^{me} Cavalry, 8, boulevard des Capucines.

EXPLICATION DE LA GRAVURE COLORIÉE

Toilette de bal pour jeune femme. — Robe de poulx de soie gris perle, agrémentée de volants et de ruches en soie rose de Chine. La première jupe, qui forme traîne, est ornée d'un grand volant gradué; la tête de ce volant est ornée d'une ruche de blonde salinée, qui se répète et fait tête à toutes les autres garnitures de la robe. Un ruche à deux têtes bride un peu la jupe à moitié de sa hauteur. La tunique ou seconde jupe retombe à ras de cette ruche; elle est encadrée d'un volant de taffetas rose assorti à celui du bas de la jupe. Sur un poulx de haute dentelle se repose une belle ceinture de faille rose au nœud peu tourmenté. Sur le côté est posée une touffe de roses; pompons enroulés dans un chiffonné de blonde légère. Le corsage, décolleté carrément derrière, est arrondi devant. Un léger poulx de rose se mêle à la coiffure relevée.

Toilette de ville élégante. — Robe de satin vert émeraude. La jupe, unie et à longue traîne, est agrémentée de biais et de ruches de velours pensée. Une légère dentelle noire rehausse l'effet de cette garniture, qui se trouve répétée sur une longue basque étoile retombant par derrière, comme le ferait une frange à cette basque. Une belle dentelle sert de ceinture. Sur le corsage, légèrement décolleté en rond, est posée une pèlerine ou filu Marie-Antoinette, dont les paltes élégantes viennent se nouer négligemment derrière à la basque.

E. BOUVEY.



12 VESTE POSTILLON EN DENTELLE DE CHANTILLY.

COURRIER DE LA MODE

Le carnaval fait ce qu'il peut pour se donner des airs de carnaval. Toutefois il n'est nullement ques-

tion de bals costumés dans le grand monde. On se contente de bals parés, de comédies et de concerts. La comédie de société est très en vogue cet hiver. C'est à qui veut marivaucher comme M^{me} Arnould Plessy, aïe du sentiment comme M^{lle} Favart et remplir les rôles de Bressant et de Delaunay. Rien n'est plus amusant que ces comédies derrière le pa-

cheveux, relevés à la Marie-Antoinette.

Mentionnons aussi un bal de jeunes filles chez M^{me} de la Redorte. Toutes les toilettes avaient adopté un uniforme, et étaient roses et blanches; c'était très-préstantier.

M^{lle} de Montesquiou était coiffée très-simplement avec une touffe de boutons de roses sur le côté. Sa



14. PÉLERINE PAYSANNE.



15. PÉLERINE LANNALE.

Modèles de MM. Millette et Bouvéy.

ois, car
pas, la
et il en
uations
société
eux qui
t au sé-
ui sont
contre
upart, à
où l'es-
a danse
solrée.
nme les
sont ré-
servatri-
t n con-
rs après,
qui est
nnaissiez
applaudi
e succè-
va bien-
l'obser-
se comp-

i, la se-
bert; la
une très-
esure des
ant nou-
ours noir
avec de
dans les

illes chez
s avaient
blanches ;

mplement
côté. Sa



1873

Maison et Fabriques aux Paris

N° 60

REVUE DE LA MODE
Gazette de la Famille
13 Quai Voltaire à Paris

robe, en
par des
des noue

M^{lle} H
mousseli
tessier, u
Brun, ur
vée sur t
avec bou
le tulle.

M^{lle} de
cette ren
lée, c'est
nouvelle
Borgo, c
chez la d
Bisaccia
térac, so
gue tra
sans por
princesse
Les cost
grandes
veut. Il
nure, l'é
tumes H
ques. Il
brocart,
brodé de
quilles
d'Alenc
sant tra
dégagea



robe, en tulle rose, était aussi relevée par des boutons de roses attachés avec des nœuds de faille rose.

M^{lle} Hély d'Oissel avait une robe de mousseline blanche et rose. M^{lle} Mottessier, une robe de faille rose. M^{lle} Brun, une trainée de crêpe blanc relevée sur un jupon de faille et crêpe blanc avec bouquets de muguet parsemés dans le tulle.

M^{lle} de Lal-orde était aussi en rose et M^{lle} de Puységur en blanc. On a fait cette remarque qui mérite d'être signalée, c'est que toutes les toilettes les plus nouvelles, chez la duchesse Pozzo di Borgo, chez la duchesse de Gallera, chez la duchesse de la Rochefoucauld-Bisaccia et chez la marquise de Chantérac, sont pour la plupart unies, à longue traine flottante, sans tunique et sans pouf-tournure. La mode des robes princesse s'accroît de plus en plus. Les costumes Henri II sont aussi très-grandes dames. Ne les porte pas qui veut. Il faut en avoir la taille, la tournure, l'élégance et la situation. Les costumes Henri II sont tout à fait typiques. Ils se composent d'une jupe de brocart, de lampas broché, de satin brodé de perles et de moire garnie de quilles de vieille guipure ou de point d'Alençon, avec costume Henri II, faisant traîne sur la première jupe et dégageant le corsage dans le style Diane



13. VESTE A LA RUSSARD EN DENTELLE DE CHANTILLY.

de Poitiers, avec une double fraise d'étoffe et de dentelle disposée sur une cannetille et s'arrêtant court de côté, en mettant la poitrine à découvert. Là est l'écueil des corsages Henri II, qui sont trop dégagés par devant et qui ne comportent pas toute la modestie désirable. Certaines belles dames peuvent se décoller impunément. Ce sont les plus maigres. Mais ce n'est pas joli. Celles qui sont gracieusement modelées doivent le faire dans certaines mesures et ne pas rejeter toutes voiles au vent. Pour mieux faire comprendre le costume Henri II, tel qu'on le porte dans les salons les plus à la mode, nous allons en décrire quelques-uns. Jamais, en les voyant, on ne pourrait se douter qu'on est en République. On se croirait plutôt en pleine monarchie, du temps des tournois, des carrousels et des fêtes au Louvre.

C'est un costume Henri II se composant d'une première jupe en brocart bleu ciel, avec robe princesse en velours grenat doublé de brocart bleu ciel. Le corsage de velours se dégage sur un gilet de brocart bleu décolleté carrément, avec longues basques et poches carrées. Fraise collerette Diane de Poitiers, en velours rubis, brocart bleu et point d'Alençon. Manches en velours, avec crevés de brocart bleu et manchetter tuyautés en point d'Alençon. Collies



16. TOILETTE D'INTERIEUR.

17. COSTUME EN VIGOIGNE.

18. TOILETTE DE VISITE — MODÈLES DE M^{lle} CAVALLY

de perles, avec croix Henri II, en diamants et rubis. Coiffure Diane de Poitiers, tout à fait typique.

Un autre costume Henri II a une première jupe en lampas broché, de nuance bleu, avec robe princesse, en velours noir doublé de satin mais, et fraise, en satin mais, velours noir et crêpeline mais.

Un troisième costume est en satin bleu et velours bleu turquois.

Un quatrième, avec une première jupe de moire rose brochée et robe princesse de velours noir.

Un cinquième, en lampas blanc broché, et robe princesse en velours vert émeraude garnie de blonde, brodée de perles blanches.

Un sixième, avec première jupe de satin rubis, et robe de velours noir garnie de dentelle noire lardée de jais.

Tous ces costumes Henri II diffèrent de la robe dite princesse, qui se fait toute droite et cambrée à la ceinture, sans basques ni tournure. Ce genre de robes, qui a eu beaucoup de vogue, il y a quelques années, va, dit-on, remplacer les tuniques et les cotillons retroussés.

Pour la saison des eaux et des bains de mer, on regrettera bien certainement les costumes courts de Camargo et de Perrette. Les robes princesse à traîne ont un grand air, mais il est impossible qu'elles balayent les planches de la plage de Trouville et le gravier de la terrasse de Dieppe. Ce qui est élégant et charmant pour un salon, ne l'est pas toujours pour la promenade à pied.

Ce qui prouve toutefois que les tuniques ne seront pas complètement délaissées, c'est que les premières maisons de confections et de couture en disposent en cachemire pur de l'Inde, brodé au passé et au plumetis, pour la saison printanière. Il y a des tuniques en cachemire nuance moka, bronze chiné, vert lézard, rose thé, avec broderie indigène grenue, qui a beaucoup de cachet typique. L'Union des Indes, qui tient le monopole des foulards de l'Inde, a fait broder toute une collection de polonaises et de dolmans en cachemire pur noir de l'Inde. En faisant venir le foulard directement de l'Indonstan, il ne lui en coûtait pas plus de demander tout ce qu'il y a de plus beau en cachemire uni. C'est une lacune qui manquait à notre industrie parisienne, de trouver du cachemire pur uni.

L'Union des Indes le dispose en vêtements brodés et soutachés. On peut lui envoyer, 1, rue Auber, en face du nouvel Opéra, les dessins qu'on désire, et elle s'empresse de les faire exécuter, avec une bonne grâce toute charmante, s'estimant très-heureuse d'être agréable aux belles lectrices de la Revue de la Mode qui l'honorent de leur confiance. On peut choisir séparément soit un dolman, soit une polonaise.

Citons aussi un costume printanier, consistant en un jupon de velours marron, ayant un grand volant surmonté de deux tuyautés en faille de même nuance, avec double jupe en cachemire marron très-étoffée et très-ample, relevée en flots par une très-belle écharpe de faille marron frangée. Sur cette double jupe tombe un gilet en faille marron, à larges poches carrées, avec veste de velours marron, ornée de boutons d'argent fleurdelisé ou de boutons d'or mat. Il y a plusieurs rangées de boutons posées de distance en distance, qui font la principale nouveauté de ce costume. Les manches, en faille marron, comme le gilet, sont plates jusqu'au coude, avec parement mousquetaire en velours marron, garni d'une rangée de douze boutons.

On porte encore, pour l'appartement, des vestes jockeys et des vestes Figaro en satin et en velours. La veste est en velours, et le gilet et les manches en satin. Avec des jupes de couleur assorties au costume, on a tout de suite un joli costume de dîner, pour jeune femme et jeune fille.

Nous savons déjà plus d'une actualité printanière; mais nous attendons la saison du renouveau pour vous en faire part. Tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que les Bahagas seront complètement détrônés, et remplacés par le chapeau guirlande. On se croira, pour ainsi dire, en toilette de bal, à voir une guirlande de fleurs autour de la tête. Ce sera très-jeune, très-joli et très-seyant. Chut!... Gardez pour vous cette indiscretion de chroniqueuse, et profitez-en pour ne plus accepter de

coiffures posées en arrière de la tête. Avec le chapeau guirlande, on portera le peigne espagnol, dit girafe, en écaille blonde ou jaspée. Alors il n'y aura plus de fond ni de calotte aux chapeaux? me direz-vous... Attendez, mesdames, et mettons que je n'ai rien dit de positif. La mode ne sait pas toujours ce qu'elle veut, quand elle est proclamée, à plus forte raison quand elle ne l'est pas.

V^{ous} DE RENNEVILLE.

LES MENUS DE LA SAISON

Février.

L'an passé, durant le carême, je donnais dans le *Monde illustré* une série de Menus de dîners au moine dont, faute d'espace, je n'indiquais pas le mode d'accommodement. Des réclamations me vinrent de toutes parts. C'est que la bonne préparation du moine est moins connue que celle des viandes et autres aliments gras. Cela m'a engagé, cette année, à revoir ce travail, à le compléter, autant que possible et à en composer un petit livre publié sous le titre de :

LA CUISINE DE CARÊME

DE

BARON BRISSE

Avec obédience aux commandements de l'Eglise.

Ce recueil indique, sous forme de Menus, pour chaque jour de carême, des mets de déjeuner ou collation et des mets de dîner ou principal repas, dont l'Eglise permet d'user ces jours-là, et la liste en est assez nombreuse pour que chacun y puisse trouver à composer un repas suivant son goût et ses moyens.

La Cuisine en Carême rendra de grands services aux personnes qui observent l'abstinence. Elle est en vente aux bureaux de la *Revue de la Mode*, 13, quai Voltaire. Prix : 1 fr. 50 (par la poste, 1 fr. 70).

— A propos du moine, voici une recette que les fervents feront bien de conserver pour les jours où l'usage des graisses est interdit et où on a des sautes à lier :

Laiton des sautes sans saute. — Piler de la chair de carpe ou d'anguille, y incorporer un morceau de beurre et lier la sauce à l'aide de cet appareil.

MENU D'UN DINER DE 12 PERSONNES

POTAGE

Potage à la purée de oleris.

BOISSON

BOISSON CHAUD

Petits soufflés au parmesan.

POISSON

Cabillaud à la hollandaise.

RELIEF

Poitrine de bœuf braisée.

ENTRÉES

Filets de lapereaux à la Conti.

Casseroles au riz à la financière.

RÔT

Canetons de Rouen rôtis, cresson.

ENTREMETS

Laitues au jus.

Charlotte russe.

LE BARON BRISSE.

HISTOIRE DES BALS MASQUÉS

Les premiers bals masqués en France ne remontent pas au delà du douzième siècle. L'histoire n'a consacré que fort peu de détails sur les fêtes masquées des douzième, treizième et quatorzième siècles; mais à la fin de ce siècle les documents abondent.

Le 29 janvier 1293, il y eut aux Gobelins, sous le règne de Charles VI, un bal masqué où le roi, déguisé en sauvage, aurait été brûlé sans la présence d'esprit de la duchesse de Berry, qui couvrit le monarque de sa robe. Plusieurs seigneurs furent littéralement incendiés, le feu ayant pris aux étoupeuses qui les couvraient.

Le 21 août 1572, trois jours avant le massacre de la Saint-Barthélemy, Catherine de Médicis donna un bal masqué aux Tuileries. On y représenta le combat des chevaliers du paradis contre ceux de l'enfer. Charles IX et ses deux frères étaient du nombre des premiers; le roi de Navarre, le prince de Condé et d'autres seigneurs protestants figuraient dans les seconds.

Ces mascarades étaient formées de plusieurs quadrilles représentant un sujet pris dans l'histoire ou dans la fable. On dansait sur des airs composés exprès et répondant au caractère des personnages et du sujet.

A ces danses étaient joints des récits en vers servant à expliquer l'action.

Henri III donna, en 1583, deux bals masqués dans une des salles de l'évêché, pour faire honneur à des seigneurs anglais qui se trouvaient à Paris.

Chose curieuse à noter, le premier traité de danse fut l'œuvre d'un prêtre, Jehan Tabourot, officiel (1).

Rappelons aussi en passant, comme fait singulier, que les Pères assemblés en concile à Trente, sous la présidence du cardinal Hercule de Mantoue, offrirent un bal galant aux dames italiennes et y dansèrent eux-mêmes (1562).

Disons encore qu'après la prise de Milan par les Français, Louis XII donna, en 1499, un bal costumé. C'était alors l'usage que les femmes invitaient les hommes; or, les dames de Milan prièrent, qui? Les cardinaux! les-jeûs en prirent leur parti, à la grande satisfaction de l'assemblée. Les cardinaux de Narbonne et de Saint-Severin, dit M. Castillone, méritèrent trois sautes d'applaudissements.

Henri IV et Louis XIII ont dansé de nombreuses mascarades. La première que Louis XIV ait dansée fut donnée au Palais-Cardinal, le 2 janvier 1655. Le grand roi se masqua toujours; il ne cessa de porter le masque qu'après la représentation du *Caracul*, de Benesarde, 18 janvier 1668.

Les bals masqués ne commencent qu'à diminuer. Les masques étaient les maîtres absolus du bal. Ce privilège autorisait un masque, quel qu'il fût et quel que fût son costume, à prendre la reine du bal pour danser, fût-elle princesse et non masquée.

Dans un bal que donnait Louis XIV, un masque déguisé en paralitique, enveloppé d'une vieille couverture, parfumé de saumure et de lavande, eut la hardiesse d'aller inviter la duchesse de Bourgogne, qui présidait le bal! Et cette princesse accepta, par respect pour les lois inviolables du bal.

L'entrée du bal était libre à tous les masqués pendant le carnaval. Tout le monde était admis aux bals masqués que donnait Monsieur au Palais-Royal.

Louis XIV, accompagné de quelques courtisans et de trois carrosses de dames, se présenta un soir à l'hôtel d'un président à mortier qui donnait un bal masqué. Comme on refusait de le laisser entrer, le roi ordonna alors de mettre le feu à la porte. « Les suisses, dit le *Journal secret des divertissements de la cour de Louis XIV*, épouvantés de cette attaque, allèrent en avertir le président, qui leur ordonna d'ouvrir toutes les portes, se doutant bien qu'il fallait que ce fussent des personnes de la première qualité pour faire une action si hardie. Tout le cortège défila dans la cour; puis l'on vit entrer dans le bal une bande de douze masques magnifiquement parés, avec une infinité de grisons masqués, tenant un flambeau d'une main et l'épée de l'autre. Cette manière de procéder imprima le respect à toute l'assemblée.

M. de Louvois, qui était de la troupe, tira le président à part, et, s'étant démasqué, lui dit qu'il était le moindre de toute la compagnie. C'en fut assez pour obliger le président à réparer sa faute. Il fit apporter de grands bassins de confitures sèches et de dragées; mais M^{lle} de Montpensier, qui dansait en ce moment-là, donna un coup de pied dans l'un des bassins et le fit sauter en l'air. »

Le premier bal de l'Opéra fut donné le 3 janvier 1716, par autorisation du duc d'Orléans, régent. Le bal eut lieu immédiatement après le spectacle.

Le prix d'entrée était de cinq livres. Une ordonnance royale faisait défenses à toute personne, de quelque rang qu'elle fût, d'entrer sans payer. On ne donnait pas de cotte-maques; pour rentrer après être sorti, il fallait payer de nouveau. On ne pouvait se présenter que masqué, sans armes, ni cannes. Toute violence, toute insulte, toute indécence était rigoureusement punie. Que tout cela est changé!

La décoration de la salle était splendide. On se figure une galerie de trente ou trente-cinq mètres de long, se terminant par un salon demi-octogone, tout en glaces encadrées dans des panneaux de marbres divers. Les loges étaient garnies d'une balustrade ornée de riches tapis. Des lustres, des candélabres et des bras en bronze dorés éclairaient la salle à l'aide de plus de trois cents bougies. Deux loges chargées de rafraîchissements séparaient par le bas les loges du salon de danse.

Deux pilastres marquaient l'entrée du salon de danse, au tour duquel régnaient de grandes arcades avec des statues. Ces arcades s'ouvraient par des rideaux de velours cramoisi à franges et torsades d'or. Avant le bal, les musiciens se réunissaient dans le salon octogone et donnaient un concert. Les pointures avaient été faites par C. Vanloo.

Les bals se donnaient trois fois par semaine. En 1716, les comédiens français avaient obtenu aussi de donner des bals masqués. Ces réunions étaient si suivies, que les bals de l'Opéra furent désertés et que les directeurs de ce théâtre firent retirer l'autorisation en 1721.

L'Opéra-Comique de la filie Saint-Laurent donna aussi plusieurs bals masqués en 1721; ils furent très-suivis, et le directeur continua pendant plusieurs années.

En 1746, un grand nombre d'associations particulières faisaient un tort considérable à l'Opéra, en donnant des bals masqués. L'Opéra se plaignit, des perquisitions eurent lieu, et, en 1749, le lundi gras, un traître, ayant été pris en flagrant délit de bal masqué, fut conduit en prison et paya une forte amende.

Des que tout le monde put aller à l'Opéra, les grands seigneurs et les millionnaires cessèrent de donner des bals masqués. Un des derniers fut celui que la ville de Paris organisa le 3 août 1739, à l'occasion du mariage d'Elisabeth de France avec l'infant don Philippe d'Espagne. On y comptait quinze mille invités! Le duc de Gèvres ouvrit le bal avec M^{lle} Turgot, fille du prévôt des marchands. Personne ne quitta le bal avant huit heures du matin.

L'usage des bals masqués dans les salons se perdit peu à

(1) *L'Orchestographie* parue en 1554 sous le nom de Theolot Arbeau, anagramme du nom véritable de l'auteur.

p. eu. Il a
grâce aux
Dans l'ar
leries de
France. C
rie Stuart
din à lui
On dan
matin.
Tous les
Tous les a
ple, et au
qui mien
Quant
choix des
faisait plu
de l'Opéra
pour les b
des dames,
leur caract
colore, ou
pudeur et
gères et d

DE C

Les us
pays civili
d'un ordre
flis en tre
mais ceped
de finir p
qu'il exist
différents
les divers
globe, et
mais com
mes forcé
quant de
ceux que
m'embarr
sible de
écourée q
l'usage q
nez contre
les Ayyer
reille, tout
main.
Mais le
encore les
véreuses,
exemple,
que l'usage
quelqu'un
observer p
L'hôte f
hanc où s
sicher, ou
deux se dé
convive se
pour en re
le malheur
la chaleur
sage aussi.
— étouffe
l'ôte imp
mande gr
composition
la promess
lement, a
comme il f
nouveaux
sément on
rhabelle, et
seulement
son couvri
celui-ci voi
droit de ve
qu'il a dû
de choisir
Et on de
tume extr
faire conn
de celui q
soi-même
vement tr
bien croire
cette expli
que le préf
qui coule d
celles du N
p'quer, pa

p. eu. Ils respirèrent cependant pendant le carnaval de 1829, grâce aux fêtes de la duchesse de Berry.

Dans l'une de ces fêtes, on représenta l'arrivée aux Tuileries de Marie Stuart, venant épouser François, dauphin de France. Ce fut splendide. Madame avait pris le rôle de Marie Stuart; elle était ruiselante de diamants. Son vertugadin à lui dans le portait pour plus de trois millions de francs.

On sent la galopie, et le bal ne finit qu'à six heures du matin.

Tous les théâtres donnèrent bientôt des bals masqués. Tous les entrepreneurs de bals publics suivirent cet exemple, et aujourd'hui les masques gambadent et cabri-lent à qui mieux mieux, partout où il y a quatre mètres carrés et un piston!

Quant aux bals de l'Opéra, qui se distinguaient par le choix des danseurs, ou plutôt des promeneurs, car on ne faisait plus que se promener sous la Restauration, ces bals de l'Opéra, où l'on n'était admis qu'en frac ou en domino, pour les hommes, et en domino ou en toilette de bal pour les dames, ils ont perdu peu à peu de leur élégance, de leur caractère aristocratique, et sont devenus une véritable roquette, où se troussent, sans grand souci des lois de la pudeur et de la chorégraphie, grand nombre de femmes âgées et de vicieux de toutes les classes.

E. DE LYDEN.

DE QUELQUES USAGES BIZARRES

Les usages, c'est-à-dire le savoir-vivre, dans les pays civilisés, comme toutes les institutions humaines d'un ordre plus élevé, se sont trouvés étrangement modifiés en traversant les siècles pour arriver jusqu'à nous; mais cependant il serait possible, du moins je le crois, de finir par déterminer d'une manière assez précise qu'il existe un point de contact, par exemple, dans les différentes manières de s'aborder ou de se saluer chez les divers peuples qui vivent sur tous les coins du globe, et ce serait une très-curieuse recherche à faire; mais comme ce serait une tâche bien au-dessus de mes forces, je me bornerai à vous offrir le tableau piquant de quelques démonstrations de politesse chez ceux que nous regardons comme des sauvages, sans m'embarrasser de chercher quelle similitude il est possible de rencontrer entre la petite révérence leste et écourtée que les femmes ont adoptée aujourd'hui et l'usage qu'ont les *Lapons* d'appliquer fortement leur nez contre celui de la personne qu'ils veulent saluer, et les *Ayenis*, qui lui soufflent dans le creux de l'oreille, tout en froissant docilement son estomac avec la main.

Mais le chapitre des repas, chez tous ces gens-là, est encore bien plus curieux à connaître que celui des révérences, quoiqu'il y en ait de fort drôles. Ainsi, par exemple, connaissez-vous rien qui soit plus ridicule que l'usage qui existe au Kamtschatka, quand on invite quelqu'un à dîner? car voilà quel est le cérémonial à observer pour peu qu'on sache vivre:

L'hôte fait entrer son convive et le suit dans une cabane où se trouvent et un grand feu et une table très-bien, ou du moins très-copieusement servie; alors tous deux se déshabillent complètement et, pendant que le convive se met à table et mange, l'hôte active le feu pour en redoubler l'ardeur. Au bout de quelque temps, le malheureux convive, qui a dû supporter et l'excès de la chaleur et celui de la nourriture, — car, de par l'usage aussi, il est obligé de manger de tout et beaucoup, — étouffe, se plaint, gémit, se tord, pendant que l'hôte impossible bourre toujours le feu, mais enfin demande grâce en s'avouant vaincu. Alors on entre en composition, le convive achète un moment de répit par la promesse de présents d'habits ou de chiens. On parle, on discute; si le convive ne s'exécute pas comme il faudrait, l'hôte menace de faire apporter de nouveaux mets et d'augmenter le feu encore. Heureusement on finit par s'entendre, on s'embrasse, on se rhabille, et l'on se quitte les meilleurs amis du monde; seulement l'hôte est obligé de donner la revanche à son convive, c'est-à-dire d'accepter le premier dîner que celui-ci voudra lui offrir, sans cela le convive aurait le droit de venir reprendre, non-seulement tous les objets qu'il a dû donner, mais encore tout ce qu'il lui plaira de choisir dans la cabane de celui qui fut son hôte.

Et on donne une raison assez plausible de cette coutume extravagante: on prétend qu'elle a pour but de faire connaître la patience, le courage et la générosité de celui qui est traité en ami, et, comme on doit passer soi-même par les mêmes épreuves, c'est donc le dévouement réciproque qui serait ainsi ordonné. Je veux bien croire cela; mais il y aurait tant à dire contre cette explication, si l'on voulait s'en donner la peine, que je préfère penser que les usages sont une tradition qui coule de source, seulement que cette source, comme celles du Nil, est inconnue. Ainsi, qui pourrait m'expliquer, par exemple, pourquoi, au temps jadis en

France, nos bons aïeux étaient tenus, de par le savoir-vivre, à s'arracher un cheveu qu'ils présentaient comme politesse à la personne qui venait leur faire une visite? Et ce n'est point un conte en l'air que je vous raconte là, car c'est Grégoire de Tours et Agathias qui font mention de ce singulier usage; seulement, ce qu'ils ne disent pas et ce qui m'a toujours préoccupée, c'est si les femmes étaient dans la nécessité de faire comme les hommes, ce qui eût été fort grave pour notre beau sexe; car une femme, quelque peu répandue dans le monde de ce temps-là, forcée par conséquent de faire et de recevoir chaque jour de nombreuses visites, aurait été ainsi obligée de porter perruque étant à peine à la fleur de son âge, ou du moins de se cacher la tête sous n'importe quoi, la perruque n'étant point encore inventée à l'époque dont je vous parle.

C'est égal, d'après ceci et une foule d'autres choses encore, je crois que le bon vieux temps dont on nous chante les louanges n'était pas si agréable que certaines gens voudraient bien nous le faire croire, et que si notre société à des défauts nouveaux, elle a aussi beaucoup de qualités nouvelles; seulement, il faudrait chercher à se corriger des uns et à acquiescer les autres.

C^{ME} DE BASSANVILLE.

LE BUREAU DE TABAC

(Suite)

— Si vous avez des choses précieuses faciles à transporter, des bijoux, des vêtements ou d'autres menus objets, vous pouvez les sauver avant la saisie... les meubles couvriront, ajouta le clerc machinalement, en jetant, par habitude de métier, un coup d'œil rapide sur les objets environnants.

— Vous êtes bien bon de me donner tous ces renseignements, monsieur, mais nous n'avons rien à sauver.

— Et nous ne sauverons rien, ajouta Antonine.

— Tu as raison, mon enfant, dit M^{ME} Thérien avec un soupir. Vous avez un bon cœur, monsieur, poursuivit-elle en s'adressant à Étienne; cela doit vous faire de la peine quelquefois de voir souffrir les malheureuses gens qu'on saisit.

— Oui, madame, mais je n'ai pas eu à choisir mon métier, et quoi qu'il arrive, je ne serai jamais huissier. Ces gens-là, exclama le clerc en s'animant par degrés, ce sont des pierres, et encore on tire des étincelles d'un caillou. Ils n'entrent dans les maisons qu'avec la famille et la ruine. Chaque pièce de cinq francs qui entre dans leur caisse représente un malheur. Les gens du peuple disent que les huissiers trempent leur soupe avec les larmes des malheureux, ils ont raison. Aussi, madame, toutes les fois que j'ai pu faire traîner des affaires et empêcher des frais, je n'en ai jamais manqué l'occasion. Quand j'ai vu de près ce métier-là, j'ai voulu m'engager; mais je n'étais pas assez fort pour être soldat, et on n'a pas voulu de moi. Mes parents sont dans la pauvreté; mon père est employé de l'octroi, et ma mère travaille dans une fabrique. Je n'ai été qu'à l'école primaire. A quatorze ans, un de mes oncles m'a amené à Paris où il venait d'acheter une petite boutique de fruitier. Je suis entré comme petit clerc à vingt francs par mois chez M^{ME} Patard. Pendant deux ans j'ai logé et diné chez mon oncle qui me faisait tenir ses livres. Maintenant je gagne, soixante francs par mois, et je fais quelques écritures le soir.

Les confidences appellent la confiance. Étienne parlait avec une chaleur qui donnait à ses paroles un attrait sympathique. L'énergie qui animait cet enfant débile avait une sorte d'expansion communicative et, en l'écoutant, M^{ME} Thérien sentait renaître un peu d'espoir malgré l'imminence du désastre qui la menaçait.

Elle engagea le jeune clerc à s'asseoir. A son tour, elle lui raconta brièvement son histoire. Quand elle eut fini, le clerc réfléchit pendant quelques minutes et lui dit :

— Vous toucherez votre pension dans les premiers jours de janvier ?

— Oui, on pourra m'avancer mon trimestre à cette époque comme les autres fois.

— C'est un moyen ruineux. Si vous pouvez faire autrement, il vaut mieux attendre le mois d'avril.

Vous devez quatre-vingt-cinq francs pour votre terme, et cinq pour le commandement, ce qui fait quatre-vingt-dix francs. Je... je vous les apporterai ce soir, ajouta le clerc avec hésitation, comme si cette promesse lui coûtait un effort intérieur.

— Oh! monsieur, dit M^{ME} Thérien, d'après ce que vous m'avez dit tout à l'heure, vous n'êtes guère plus riche que nous.

— C'est vrai, madame, on ne va pas loin avec soixante ou quatre-vingts francs par mois et j'ai de la peine à nourrir les deux bouts; mais on s'arrange comme on peut, et... et je vous trouverai les quatre-vingt-dix francs qu'il vous faut.

Après plusieurs refus d'accepter cette offre généreuse, M^{ME} Thérien et sa fille finirent par céder à l'insistance du jeune clerc.

— Je vous remercie, mesdames, d'accepter le faible service que je vous offre, dit-il, je vous supplie seulement de n'en parler à personne.

— Vous pouvez y compter, monsieur.

— Permettez-moi, madame, d'insister sur cette question. C'est de votre reconnaissance que je me défie le plus. Vous avez peut-être des parents ou des amis très-intimes à qui vous aimeriez à le dire. Eh bien, madame, je vous en supplie, gardez-moi le secret le plus absolu.

— Je comprends, monsieur, si votre patron savait que vous empêchiez des frais...

— Oui, madame, c'est cela, je perdrais ma place, s'empressa de répondre Étienne, saisissant cette excellente raison à laquelle sa préoccupation intime l'avait empêché de songer.

— Monsieur, je vous promets de suivre à la lettre votre recommandation.

— J'en ai encore une autre à vous faire, madame, pour le même motif. Si, par hasard, je me trouvais à l'étude demain quand vous viendrez payer, ne me regardez pas, n'ayez pas l'air de me connaître; d'ailleurs si vous pouvez venir demain matin, cela vaudra mieux, je serai en course.

— Nous irons demain matin.

— Maintenant, madame, vous pouvez être tranquille. Ce soir, à huit heures, je serai ici.

Étienne fut exact. Rien ne put le faire consentir à accepter un reçu, et il demanda comme une faveur de ne plus parler du service qu'il avait eu le bonheur de rendre. M^{ME} Thérien, après ce qui s'était passé avec le régisseur, dit au clerc qu'elle allait chercher immédiatement un autre petit logement. Étienne lui en indiqua un où son patron venait de signifier congé quelques jours auparavant. Sa visite se prolongea assez tard, et quand il prit congé de M^{ME} Thérien et de sa fille, elles lui firent promettre de venir les voir le plus souvent qu'il pourrait.

III

Six mois environ après cette visite, la situation de la mère et de la fille s'était beaucoup améliorée. La recommandation du jeune clerc fut strictement observée, le secret gardé, et d'après ses conseils, elles étaient venues se loger au cinquième étage d'une maison située sur la place de l'arc-de-triomphe de l'Étoile. Avec le mois d'avril, le printemps était revenu. Sur le large balcon qui formait une petite terrasse devant leurs fenêtres, Antonine avait installé des caisses et des régiments de pots de fleurs apportés un à un par Étienne chaque fois qu'il venait chez elles. Avec avril aussi, la santé était revenue à M^{ME} Thérien, et l'ouvrage ne leur manquait pas. Il arrive quelquefois que les bonheurs s'enchaînent comme les malheurs. Depuis le jour où elles avaient connu Étienne, l'espoir était rentré dans leurs âmes; jamais elles ne s'étaient trouvées aussi heureuses. Au commencement de l'année, le titre de la pension leur avait été rendu, et, depuis quelques jours, elles avaient pu s'acquitter envers leur jeune bienfaiteur. Dans leur existence uniforme, ses visites étaient un petit événement, une fête. Quelquefois il venait le soir chez elles, et chaque dimanche, qui était son seul jour de liberté, il y passait toute la journée.

Un matin du mois de mai, M^{ME} Thérien était allée reporter de l'ouvrage. Antonine, restée seule à la maison, travaillait auprès de la croisée ouverte, quand le coup de sonnette d'Étienne, qu'elle connais-

sait bien, la fit bondir sur sa chaise. Que pouvait-il avoir à leur annoncer à cette heure insolite ? Elle courut ouvrir et se trouva en face de maître Étienne, rayonnant comme un écuyer qui aurait filé la classe. A peine était-il entré qu'elle lui demanda s'il avait déjeuné.

— Je ne suis plus clerk d'huissier ! s'écria Étienne dans l'ivresse de sa joie.

— Quel bonheur ! s'écria à son tour Antonine... Ma mère va être bien contente.

— Elle n'est pas là ?

— Non, je suis toute seule ; vous allez me conter votre histoire pendant que je mettrai le couvert. J'espère bien que vous n'avez pas déjeuné ?

— Je n'y ai pas pensé, en effet ; mais qu'est ce que votre maman va dire si elle nous trouve à table tous les deux ?

— Elle dira que nous avons bien fait, répondit Antonine. Est-ce que vous n'êtes pas de la maison ?

— Bon, c'est vrai...

— Eh bien, vous ne me dites pas comment vous avez quitté votre étude ?

— Ah ! voilà, dit Étienne. Vous savez que je cherchais une place de clerk d'avoué depuis longtemps. D'abord, j'étais très-los-lo de chez vous, ensuite je ne voulais pas rester chez le Patard...

— Et où êtes-vous, maintenant ? interrompit Antonine qui avait l'habitude de toujours aller droit au fait, comme on l'a vu par la manière dont elle avait salué la sortie du régisseur.

— A deux pas d'ici, dans l'avenue de Neuilly, chez M^r Bouvet, avoué. J'entre comme second clerk à quatre-vingts francs par mois. Avec les copies que j'aurai à faire, je pourrai bien en gagner autant. On va à l'étude de neuf heures jusqu'à six. De une heure à quatre heures, j'irai au palais, à l'hôtel des ventes, chez les huissiers et les notaires. J'aurai du bon temps, et je pourrai devenir maître-clerk.

Pendant qu'ils causaient ainsi, Étienne avait pris place à la table dressée comme par enchantement par Antonine qui l' regardait aller et venir. Le déjeuner servi, elle s'assit en face de lui en disant : « Nous allons faire la dinette. »

Nous n'avons encore rien dit jusqu'ici de bien particulier sur le caractère et les relations de nos trois personnages. Cependant le lecteur a pu deviner facilement ce que nous avons négligé de lui apprendre.

Étienne, en garçon dont la vie avait été dure et les commencements difficiles, avait gagné à cette école une vue claire des choses par le contact incessant des affaires. Élevé parmi les dossiers et les chiffres, attelé à une besogne qui répugnait à tous ses instincts, instrument passif des intérêts des autres, témoin du jeu brutal des basses et mauvaises passions qui arment des hommes contre leurs semblables, son sens moral, loin de se fausser et de se pervertir, s'était affermi par le dégoût qu'il éprouvait à vivre dans ce triste milieu. Un huissier lui apparaissait sous la figure d'un chien de chasse, lancé par le créancier à la poursuite du débiteur. Tous ses efforts avaient tendu jusque-là, sans y parvenir, à vivre dans un autre élément et à changer les conditions de son existence journalière. La vue de ce qui se passait dans l'étude bien achalandée de M^r Patard lui avait appris qu'en effet l'intérêt pousse les hommes au mal et les change en bêtes féroces ; mais il avait pu se convaincre aussi que les honnêtes gens sont moins rares qu'on ne le pense communément. La plupart du temps, on ne vit guère en dehors d'un cercle plus ou moins étendu, et on n'observe que la surface des choses. Les magistrats, les notaires, les avoués, les huissiers, les médecins, les pasteurs d'hommes, tous ceux enfin qui, par état, sont initiés aux secrets des familles et sont appelés à la manœuvre des passions étrangères, qui assistent, spectateurs indifférents, à la comédie sociale dont l'intérêt forme le nœud et l'action, ceux-là embrassent d'un coup d'œil le sens caché, la raison intime et mystérieuse des actions humaines, la face et le revers de la médaille.

Bien jeune, Étienne avait vu des créanciers traiter humainement des débiteurs de mauvaise foi. Certes, le contraire arrivait dans une proportion énorme ; mais il faut tenir compte de l'intérêt qui sépare les hommes.

Ceux qui se rencontrent chez un huissier ne sont pas dans les conditions ordinaires et normales où la

nature humaine doit être jugée, surtout quand les haines personnelles et l'amour-propre se mêlent de la partie. Il y a des débiteurs qui se laissent traquer comme des bêtes fauves et écraser sous les frais judiciaires, plutôt que de se courber devant l'insolence d'un créancier.

Dans les procès, Étienne avait pu voir bien des infamies, et aussi des abnégations sublimes. Si le simple examen d'un dossier contenant les pièces d'une séparation de corps, — et il lui était arrivé d'en copier les jugements à signifier, — lui montrait à quel degré de honte une femme pouvait descendre à côté, il lisait une lutte ardente entre un père et une mère qui s'arrachaient leurs enfants. Dans les affaires de testaments, de successions, il voyait combien les liens de famille sont faciles à se briser, et aussi de quels sacrifices et de quels renoncements certaines âmes sont capables.

Des observations multipliées lui avaient enseigné cette vérité capitale, qu'il y avait au monde de la probité, de l'honneur, de la vertu. Les moralistes chagrins et les penseurs moroses se complaisent trop à examiner les vilains côtés de la nature humaine. La belle philosophie est celle qui relève l'humanité et qui affirme sa grandeur. Étienne, le petit clerk d'huissier, qui savait cela, en savait peut-être plus long que bien des philosophes.

CHARLES JOLIET.

(La suite au prochain numéro.)

LETTRÉ D'UNE AMIE

Avez-vous lu avec attention, mesdames, les causeries de notre bon docteur ? Oui, j'en suis certaine. Eh bien ! permettez-moi d'attirer votre attention tout particulièrement sur les conseils qu'il se plaît à vous donner à propos du corset.

« Que votre taille ne soit pas emprisonnée dans un corset qui vous étrangle, dit-il, surtout si vous voulez danser. » Je ne connais, mesdames, qu'un moyen de suivre cette prescription, c'est de n'employer qu'un bon corset bien fait, bien établi ; il ne faut pas regarder à quelques francs de plus ou de moins, mais y mettre de suite le prix et s'adresser à une bonne faiseuse. Je ne connais pas de meilleure maison à vous recommander que celle de M^{me} Billard, 4, rue Tranchet.

Puisque nous causons médecine, continuons notre thème en nous rappelant à propos toute l'importance de l'hygiène de la bouche. Soigner les dents, rafraîchir l'haleine sont des soins auxquels nous devons attacher la plus grande importance. Il sera bon de recourir souvent et sans cesse à l'eau dentifrice de Philippe, 28, rue d'Enghien, qui est la meilleure des eaux pour l'hygiène de la bouche.

Aux personnes qui n'auraient pas adopté l'opiat odontalgique, je rappelle que l'on trouve aussi à la parfumerie Hermelin une excellente poudre dentifrice.

Le lait antipénelique de Candès, 5, boulevard Saint-Denis, doit entrer en première ligne sur la liste des objets de parfumerie réclamés par une sage entente des lois du bien-être et de la santé de la famille ; c'est surtout à l'époque des bals, des soirées, des réunions nombreuses, que son emploi devient indispensable. L'atmosphère dans laquelle vous passez toute une soirée est viciée. La peau est un organe essentiellement exhalant et absorbant qui, par une infinité de pores, met tout notre organisme en communication avec l'air qui nous entoure ; il est donc essentiel de faire avant comme après la danse de fortes lotions avec le lait antipénelique additionné d'eau, bien entendu.

Je ne saurais aussi trop insister pour vous convaincre que la maison de la Compagnie irlandaise, 36, rue Tranchet, est la première maison de Paris pour la spécialité des mouchoirs de poche, tout aussi bien pour messieurs que pour dames. On y trouve en douzaine les mouchoirs en vrai fil de maïs, ce qui est fort rare.

La Compagnie irlandaise ne s'en tient pas à cette spécialité classique, qui lui assure la priorité, vous y trouvez aussi bien les plus gracieuses nouveautés que les plus riches et les plus somptueux mouchoirs tout enrichis de dentelle du plus haut prix.

L'époque approche où il va falloir abandonner nos chapeaux de velours et de feutre, et songer à des coiffures plus printanières. Alions en toute confiance chez M^{me} Herst, 8, rue Drouot ; son goût est irréprochable. Elle possède l'art de vous coiffer suivant votre physiologie, et, chose essentielle par ce temps d'économie,

ses prix raisonnables permettent à la mère de famille, qui sait le mieux compter avec son budget, de les accepter les yeux fermés.

Ne terminons pas notre causerie sans examiner ensemble les occasions exceptionnelles que nous offre en ce moment le magasin de Pygmalion, dans lequel nous pouvons entrer par la rue de Rivoli, par le boulevard Sébastopol ou par la rue Saint-Denis.

Le rayon de blanc est en ce moment le plus séduisant des tentateurs, car il est peu de femmes qui ne soient orgueilleuses de posséder une belle armoire à linge bien remplie, bien rangée. Pour mon compte, je sacrifierais volontiers une robe de soie à un beau service damassé, un manteau de velours à une douzaine de draps. A Pygmalion, vous trouvez en ce moment des toiles de Vimoutiers et d'Alençon, d'un bon marché étonnant, eu égard à leurs qualités ; des serviettes ouvrées, des taies d'oreiller en toile avec chiffres brodés au prix de 4 fr. 90 c. Il me faudrait toutes les colonnes du journal pour vous détailler toutes les bonnes occasions offertes par Pygmalion ; le mieux est de vous rendre compte par vous-même, soit en visitant ce magasin, soit en lui demandant des échantillons.

J'appelle tout spécialement l'attention de mes lectrices sur une vente de meubles et objets d'art qui se fera, le 1^{er} mars, à l'hôtel des Ventes, au profit d'une de nos collaboratrices, M^{me} la comtesse de B^{***}. Il y aura entre autres raretés : huit fauteuils Louis XVI en vieux Beauvais, venant des petits appartements de Marie-Antoinette à Marly-le-Roi ; un almanach cocarde, dans un petit cadre du temps ; huit terres cuites d'après l'antique, rapportées de Naples ; et un vase étrusque, déterré à Pompéi par M^{me} de B^{***}. L'exposition publique de ces objets, curieux à plus d'un titre, aura lieu le 28 février.

E. BOUGY.

PATRONS DÉCOUPÉS EN GRANDEUR NATURELLE

Nous rappelons à nos abonnées que l'administration de la Revue de la Mode se charge de faire découper, en grandeur naturelle, les patrons de toute toilette publiée dans le journal.

Le prix de chaque patron coupé, rendu franc de port, est de 1 fr. 50.

Un costume complet corsage (ou tunique) et jupe se compose de deux patrons, et coûte par conséquent 3 fr.

Les personnes qui désirent des patrons coupés voudront bien en joindre le prix à leur lettre de demande, soit en un mandat de poste, soit en timbres-poste.

Nous faisons exécuter les patrons au fur et à mesure des demandes ; aussi ne pouvons-nous nous engager à les expédier que trois ou quatre jours après avoir reçu la lettre d'avis.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Une houchée pour un prince est un gros honneur.

Le Gérant, A. BOURDILLIAT.